Nations Unies

S/PV.7901



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7901e séance

Jeudi 16 mars 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitato
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

17-06765 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine. Je prie le fonctionnaire du protocole d'escorter le Président Touadera à la table du Conseil.

M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et S. E. M. Omar Hilale, Représentant permanent du Maroc, en sa qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Président Touadera.

Le Président Touadera : C'est à la fois un honneur et un plaisir de m'adresser aujourd'hui, et pour la première fois, au Conseil de sécurité au sujet d'une question qui me tient particulièrement à cœur, la paix en République centrafricaine. Je profite de ce moment pour vous remercier, Monsieur le Président, et, à travers vous, tout le Conseil de sécurité pour le temps qui est consacré ce jour à mon pays malgré le calendrier chargé du Conseil ce mois-ci, ainsi que pour l'invitation qui m'a été adressée.

Mon pays est reconnaissant au Conseil de sécurité pour tout le soutien qu'il lui apporte dans les efforts qu'il mène en vue de mettre fin à la crise violente qu'il a connue et pour sa détermination à faire taire les armes pour parvenir à une paix juste et durable. Je voudrais, aussi, exprimer notre profonde gratitude à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), sous le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, que je salue pour son excellente coopération avec les autorités nationales centrafricaines et son engagement de tout instant à assurer la paix et la protection des populations civiles dans toutes les régions de la République centrafricaine

Cette rencontre est une nouvelle opportunité de faire le point de l'évolution de la situation politique et sécuritaire, objet d'une grande attention de l'ONU qui continue de nous prêter main forte depuis l'organisation des dernières élections générales à la fin 2016.

Nous avons parcouru un long chemin, la période de transition, les élections, la mise place des autorités nationales légitimes. En prenant les rênes du pays, j'ai fait le pari, certes audacieux, du changement, de la reconstruction et du développement économique malgré un contexte sécuritaire encore volatile. Notre priorité reste la sécurité et la pacification de l'ensemble du territoire national. La mise en place du Comité consultatif et de suivi du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), la réforme du secteur de la sécurité et la réconciliation nationale procèdent de cet objectif et donnent la possibilité à tous les groupes armés de trouver avec le Gouvernement des solutions consensuelles à la question du DDRR et à certaines de leurs préoccupations au moyen du dialogue.

Je salue, en cet instant solennel, la décision du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique et du groupe antibalaka de Maxime Mokom de rejoindre finalement le processus en procédant à la désignation de leurs représentants au sein du Comité consultatif et de suivi du DDRR. Il s'agit d'un pas déterminant qui nous permettra d'aller plus avant dans la mise en marche effective de ce programme ô combien important pour le retour la paix. À la prochaine réunion du Comité consultatif et de suivi du DDRR, prévue pour le 23 mars, l'ensemble des 14 groupes armés seront représentés.

Certes, nous avons enregistré un certain nombre d'avancées, mais la République centrafricaine a besoin de moyens conséquents pour lancer les réformes nécessaires. Depuis la Conférence de Bruxelles, nous travaillons avec les partenaires pour développer le cadre de suivi et d'évaluation du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique ainsi que la mise en œuvre du Cadre d'engagement mutuel. Ces objectifs fondamentaux de restauration de la paix et de la relance du développement économique doivent aller

de pair. Nous déplorons, que malgré les efforts déployés par la MINUSCA, certains groupes armés refusent de déposer les armes, poursuivant leurs offensives.

La MINUSCA en adoptant une posture forte, dans le cadre de son mandat et avec mon accord, a permis non seulement de protéger les populations civiles, de faire échec aux velléités de partition mais aussi et surtout de contraindre les groupes armés réticents au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration (DDRR), de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de réconciliation nationale de nommer enfin leurs représentants au Comité consultatif de Suivi du DDRR.

Il est important de préciser que les actions militaires en cours de la MINUSCA à Bambari ont un caractère exceptionnel et n'occultent pas la dimension du dialogue pour une solution durable. Je formule le vœu que cette initiative puisse aboutir à des résultats concrets et définitifs dans le sens de l'opérationnalisation du processus de DDRR/RSS et réconciliation nationale.

Je tiens, par ailleurs, à exprimer notre reconnaissance à la communauté internationale et aux pays voisins qui nous apportent un précieux appui dans le domaine de la RSS et du DDRR, notamment, La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui a engagé 2 milliards de francs CFA dans le DDRR, le recrutement en cours de 500 policiers et gendarmes, avec l'appui de la MINUSCA, la formation assurée par la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine à nos forces de sécurité (EUTM) et l'engagement de certains pays de la sous-région à former des bataillons des Forces armées centrafricaines(FACA).

À ce stade de mon intervention, je signale que je suis préoccupé par le rythme de formation qu'assure l'EUTM aux éléments des forces armées centrafricaines. La cadence de formation est lente et ne nous permet pas de disposer, à court terme, d'un effectif en hommes suffisant pour participer aux actions de rétablissement de la paix, de pacification du pays et de protection des populations civiles. C'est pourquoi, je demande au Conseil de sécurité de nous aider à trouver un moyen plus rapide, à travers la coopération bilatérale ou multilatérale, pour former nos forces armées, en complément de la formation qu'assure l'EUTM car le défi de sécurité est très grand, la dimension du pays très grande et tout cela nécessite un nombre plus élevé de militaires à former et à mobiliser.

À cette préoccupation, je voudrais ajouter celle qui concerne la dotation des éléments des FACA formées en équipements militaires et autres moyens logistiques, car i1 nous est difficile de projeter des militaires formés sur le terrain, c'est-à-dire dans les régions du pays où i1 y a des menaces à la paix et à la sécurité des populations sans moyens adéquats.

Aujourd'hui, nous assurons le traitement de quelques 8 000 militaires qu'on ne peut projeter sur le terrain parce que n'ayant pas encore reçu la formation programmée et par faute de moyens adéquats.

Je dis tout cela, Monsieur le Président, parce qu'il y a, en ce moment en République centrafricaine, un lien étroit entre la sécurité et le développement. Le développement du pays, tant souhaité par toutes nos populations, qui ont besoin après plusieurs années de crises, d'infrastructures et de services essentiels de base, ne peut être assuré que s'il y a la sécurité.

Le besoin de sécurité exige, par conséquent, un nombre élevé des forces de défense et de sécurité formées, dotées de moyens adéquats et mobilisées sur le terrain aux côtés des forces des Nations Unies qui agissent, pour l'instant seules, faute d'opérationnalisation des FACA.

Les conflits entre groupes armés persistent à l'intérieur du pays et causent beaucoup de pertes en vies humaines et de destructions massives. C'est pour cela que nous sommes déterminés plus que jamais à mettre en place des forces nationales professionnelles, républicaines et qui assureront la protection des populations civiles aux côtés de la MINUSCA.

Je remercie le Conseil de sécurité des Nations-Unies qui a adopté un mandat robuste en faveur de la MINUSCA pour nous appuyer à sortir de cette crise. Mais, i1 est tout aussi important de songer à renforcer la MINUSCA en hommes et moyens matériels pour lui permettre d'exécuter au mieux son mandat, car j'observe au quotidien les difficultés que la force éprouve étant données l'immensité du territoire et la complexité des problèmes sur le terrain qui exigent plus de moyens.

Je poursuis mes propos en disant que nous sommes ouverts au dialogue constructif et nous soutenons l'Initiative africaine de paix et de réconciliation qui vient renforcer nos efforts. Je tiens cependant à vous assurer de notre engagement à respecter les recommandations du Forum de Bangui, notamment sur l'impunité et la justice, dans le cadre de tout accord politique.

On nous demande d'appliquer l'amnistie aux auteurs de crimes graves et autres atteintes aux droits en oubliant que l'amnistie est une mesure législative qui ne relève pas des compétences du pouvoir exécutif. Toute initiative doit refléter les aspirations légitimes du peuple centrafricain exprimées lors du Forum de Bangui, ainsi que les dispositions de la Constitution.

Nous restons, toutefois, ouverts aux échanges sur la question. Parallèlement, la justice se fera librement en temps voulu et sans compromission. La nomination du Procureur pénal spécial et l'opérationnalisation de la cour pénale spéciale avec l'appui des partenaires, nous permettront de répondre aux attentes de la population qui a trop souffert de cette crise et qui réclame légitimement justice.

La situation humanitaire, comme le Conseil le sait, demeure critique. Nous devons faire face à des besoins énormes, les populations à l'intérieur de mon pays continuent de fuir leur domicile pour se réfugier et se regrouper dans des sites de fortune. Je lance, ici, un appel pressant à la communauté internationale pour redoubler d'efforts et nous apporter l'appui nécessaire devant permettre le retour des populations déplacées dans leurs domiciles d'origine.

Malgré un contexte difficile, les partenaires continuent à nous appuyer et nous saluons cet engagement qui est un signe de la solidarité internationale. La visite du Vice-Président de la région Afrique de la Banque mondiale, M. Makhtar Diop, le 11 mars 2017 dans notre pays démontre l'intérêt de cette institution à nous assister dans la relance du développement socioéconomique. La récente visite de la Directrice générale du Fonds monétaire international, Mme Christine Lagarde, et d'autres partenaires de haut niveau nous conforte, et nous tenons à les assurer de notre volonté inaliénable de faire montre de bonne gouvernance et de lutter implacablement contre la corruption, un fléau qui a longtemps miné la vie de nos institutions.

La République centrafricaine se trouve à un carrefour de la recherche d'une paix durable, de la reconstruction et du développement. Le peuple est las de toutes ces crises perpétuées par des groupes armés qui prennent le développement socioéconomique en otage.

J'ai toujours plaidé pour le changement. Oui, les progrès sont encore maigres, mais nous avons la ferme volonté d'avancer sur la voie du développement et de la reconstruction du pays. La ville de Bambari, chef- lieu de la préfecture de la Ouaka, est un projet pilote où nous envisageons, avec l'appui de la MINUSCA et des partenaires, de renforcer notre présence, de réhabiliter les bâtiments administratifs, d'assurer les services de base, bref, de garantir le retour à une vie normale à travers la restauration effective de l'autorité de l'État. Nous devons consolider les efforts déployés avec l'appui de la communauté internationale. La reconstruction du pays nécessite la participation de toutes les parties – l'administration centrale et locale, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux.

Voilà, Monsieur le Président, l'exposé que nous pouvons faire sur la situation politique et sécuritaire en République centrafricaine. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de parler de notre pays, particulièrement des défis du moment et de la nécessaire poursuite de l'appui de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie vivement S. E. le Président Touadera de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je suis très heureux de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil en présence de S. E. le Président Faustin Archange Touadera, que je salue. Sa présence nous offre une occasion très précieuse, non seulement pour faire le point sur les avancées qu'ensemble nous avons connues, mais aussi pour réfléchir aux défis auxquels nous demeurons confrontés et aux solutions que nous devons envisager en tant que partenaires.

Si nous nous souvenons de la situation il y a quasiment un an, c'était l'occasion des élections présidentielle et législatives, qui ont marqué une étape majeure dans l'histoire du pays après une crise prolongée qui avait mené la République centrafricaine au bord de l'abîme. Et au cours des douze derniers mois, il faut le reconnaître, beaucoup de progrès ont été réalisés dans le pays grâce au travail sans relâche du Président Touadera, de son gouvernement et du peuple centrafricain. Ces progrès ont porté notamment sur l'amélioration de la sécurité dans la capitale, l'adoption de réformes qui ont été cruciales, l'accélération des efforts pour faire progresser la réforme du secteur de la sécurité, établir l'état de droit et renforcer la lutte contre l'impunité. Et ces avancées, soyons-en conscients, sont prometteuses. Alors, bien entendu, des défis formidables demeurent. Mais c'est la raison plus que jamais pour laquelle nous devons rester fermement engagés.

Depuis mon dernier exposé présenté au Conseil le 15 février (voir S/PV.7884), il faut le noter,

l'engagement à la fois politique et opérationnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a permis une avancée très importante, c'est-à-dire de rétablir l'autorité de l'État dans cette cité si importante stratégiquement de Bambari et en apportant la preuve que, oui, le maintien de la paix peut être un outil pour favoriser le changement dans le pays. En n'ayant aucune hésitation à utiliser nos moyens aériens, notamment pour empêcher les avancées du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), qui menaçaient directement les populations civile, la MINUSCA est parvenue à faciliter le départ de Bambari du chef de l'Unité pour la paix en Centrafrique, M. Ali Darassa, et d'un certain nombre d'autres chefs de groupes armés. Et puis, le 26 février également, la MINUSCA a appréhendé trois chefs de la coalition FPRC qui, depuis, ont été formellement mis en accusation par les autorités judiciaires nationales sur un certain nombre de chefs d'accusation.

Donc, la MINUSCA a fait ce qu'il fallait pour que le rétablissement de la sécurité à Bambari se produise, que soient repoussés les efforts des éléments armés qui s'efforçaient de prendre le contrôle de la ville par la force. Et puis, c'est aussi une occasion de préparer la stabilisation à plus long terme de la ville et le rétablissement de l'autorité de l'État. Et le fait est que 31 gendarmes sont arrivés à Bambari le 9 mars, la semaine dernière, trois magistrats ont été mis en place le lendemain, et nous soutenons toute une série de plans coordonnés à court et à moyen termes pour renforcer le dialogue intercommunautaire et la cohésion sociale pour impulser de nouveau la vie économique locale et pour amorcer à nouveau l'accès de tous à l'éducation et à la santé.

Et puis, comme l'a dit le Président Touadera, il y a eu aussi un dividende politique dans cette opération de Bambari, puisqu'à la fois le FPRC et la fraction anti-Balaka menée par Maxime Mokum ont décidé à présent de désigner des représentants au Comité consultatif de suivi sur le désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration (DDRR), que préside le Président, ce qui fait qu'à présent, pour la première fois, nous avons les 14 principaux groupes armés qui participent à ce Comité. Je crois que la première réunion en est prévue pour le 23 mars. Tout ceci, au passage, a été rendu possible notamment par les efforts inlassables du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA.

Tout cela est donc une avancée notable mais ne doit pas nous faire oublier le fait que tous ces problèmes lancinants que posent au pays les groupes armés ne seront résolus ni par la seule force militaire ni par le seul effet du programme de DDRR. Pour que cela réussisse, il faut que tous les groupes s'engagent sans réserves, qu'un accord large se mette en place, se fasse jour, pour répondre à toutes ces aspirations qu'expriment la population d'abord et aussi les groupes armés. Des expériences à la fois en Centrafrique dans le passé, mais également dans d'autres pays nous ont montré que cet effort ne doit jamais être suspendu mais qu'il doit se poursuivre et être accompagné de moyens financiers, et de ce point de vue-là, il faut signaler et souligner l'effort annoncé par le Vice-Président de la Banque mondiale pour la région Afrique, M. Makhtar Diop, avec le Président Touadera, à savoir que la Banque mondiale allait mettre 30 millions de dollars dans le programme national de DDRR. Donc tout ceci doit être poursuivi.

Je voudrais souligner également à quel point est importante la détermination du Président Touadera pour renforcer le dialogue avec ces groupes armés, mais aussi pour faire en sorte que les voix de la population soient entendues et notamment les voix des victimes du conflit, ainsi que celles de la sous-région également, qui est aux côtés de la République centrafricaine depuis que la crise s'est développée en 2012. La région a aussi un rôle critique à jouer en appui de ces efforts de dialogue. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a publiquement exprimé son soutien à l'Initiative africaine pour un accord de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et tous les groupes armés. Je crois que cet engagement de tous les membres de l'Initiative africaine est à saluer et avec l'espoir très net que tout cela renforce l'efficacité des efforts que déploie le Président Touadera en direction des groupes armés, mais aussi que tout ceci se fasse dans le respect des résultats et des recommandations formulées par le Forum de Bangui, la nécessité en particulier de traiter comme il convient le dossier de la justice, le dossier de la réconciliation d'une manière qui soit parfaitement cohérente avec les attentes fortes et légitimes des populations de Centrafrique.

Je salue la détermination dont a fait preuve le Gouvernement centrafricain pour soutenir la mise en place de la Cour pénale spéciale pour ne pas laisser prévaloir l'impunité des crimes les plus sérieux. On sait toutes les conséquences que la culture de l'impunité a eues par le passé en Centrafrique, et il faut mettre un terme à tout ceci. La nomination d'un procureur spécial

de cette cour, l'accélération qui se produit actuellement du recrutement des magistrats nationaux et des policiers judiciaires, l'adoption d'une stratégie de protection des victimes et des témoins, tout ceci est important, comme reste important le soutien des membres du Conseil de sécurité pour que cette cour soit soutenue et que la justice de transition soit mise en mesure de traiter enfin cet héritage de violations abominables des droits de l'homme.

Nous l'avons vu lors de la Conférence de Bruxelles au mois de novembre de l'année dernière, la communauté internationale a démontré sa solidarité en s'engageant à hauteur de plus de 2,2 milliards d'euros. Je crois que plus que jamais il faut adjurer les pays qui ont fait preuve d'une telle générosité de concrétiser maintenant ces promesses et de faire en sorte que les projets de développement puissent enfin démarrer et s'accélérer.

Et puis, n'oublions pas la situation humanitaire grave à laquelle le pays reste confronté. Plus de deux millions de Centrafricains – plus de la moitié de la population – ont besoin d'assistance, notamment sur le plan alimentaire. C'est, je crois, le chiffre, le ratio le plus élevé dans le monde contemporain, et on ne saurait l'oublier. Il faut donc là aussi que les donateurs concrétisent leur élan généreux et que tout soit fait pour soutenir les efforts des autorités centrafricaines pour faciliter le retour des personnes déplacées et des réfugiés vers leur localité d'origine.

Je voudrais dire, pour terminer, que dans le cadre de cette vision que le Président Touadera vient de présenter au Conseil de sécurité, le soutien de l'ONU, le soutien de la MINUSCA lui sont pleinement acquis, et Bambari en a fourni une concrétisation. Je crois que rarement, probablement jamais d'ailleurs dans l'histoire, la République centrafricaine n'a bénéficié d'un tel niveau de soutien et d'engagement, et donc nous comptons plus que jamais sur le Président pour mettre en œuvre avec diligence toutes les priorités qui sont inscrites dans le Cadre d'engagement mutuel ainsi que dans le Plan de relèvement et de consolidation de la paix de sorte que le quotidien de tous les Centrafricains se trouve transformé. Il faut également que toutes les autres institutions du pays travaillent en concertation avec le Gouvernement pour avancer dans la réalisation de ces engagements dans un esprit qui doit être dicté, dominé par l'intérêt bien compris du pays. Plus que jamais, l'heure est à l'unité nationale si nous voulons relever tous ces défis.

Les gains que nous avons réalisés en République centrafricaine au cours des trois dernières années, mais en particulier durant cette année qui vient de s'écouler ont montré que les opérations de maintien de la paix en Afrique, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pouvaient faire une réelle différence. Lorsque nos opérations bénéficient d'un bon leadership et de capacités appropriées, elles jouent un rôle irremplaçable en soutien aux efforts nationaux, avec les partenaires internationaux, afin de promouvoir et de soutenir les réformes indispensables à la résolution durable d'un conflit et à la stabilité. Depuis le début de la crise, le Conseil a apporté un soutien à la République centrafricaine, et ce soutien était indispensable. Maintenant, il s'agit de consolider les acquis et d'avancer vraiment dans la substance de la stabilisation du pays – et de la région, car tout est lié – et pour cela, un soutien politique important du Conseil, le maintien d'une MINUSCA robuste avec suffisamment de ressources sont, je crois, nécessaires. Car, pensons à voix haute, si la situation continue d'évoluer positivement, comme elle l'a fait au cours de la période récente, la MINUSCA n'aura pas de vocation à s'éterniser en République centrafricaine. Le chemin à parcourir reste long et il y aura, il ne faut pas se le cacher, des difficultés, mais je suis fermement convaincu qu'avec cet engagement des Centrafricains et avec l'assistance durable de la communauté internationale et notamment du Conseil, le pays pourra tourner avec succès cette page douloureuse de son histoire et avancer d'une manière résolue vers un avenir prometteur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Hilale.

M. Hilale : J'ai l'honneur de parler au nom des membres de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. C'est un honneur et un plaisir de m'adresser au Conseil de sécurité à l'occasion de cette séance sur la République centrafricaine, organisée à l'occasion de la visite de S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, de l'organisation de cette séance, malgré le programme chargé de ce mois, ainsi que de l'aimable invitation que vous avez bien voulu m'adresser.

La tenue de cette séance aujourd'hui démontre de manière concrète les synergies entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de

la paix, avec comme but ultime de favoriser les conditions nécessaires à la pérennisation de la paix. Et quel meilleur exemple que celui de la République centrafricaine où, par le passé, le désengagement précoce de la communauté internationale avait contribué regrettablement à la rechute du pays? Aujourd'hui, bien que la situation sécuritaire demeure fragile, en raison de la recrudescence des attaques perpétrées par certains groupes armés, nous sommes dans un contexte meilleur, avec le retour de l'ordre constitutionnel, un plan national de relèvement et de consolidation de la paix ambitieux, qui a été fortement soutenu par la Conférence des donateurs de Bruxelles, et d'une mission multidimensionnelle, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), avec un mandat étendu.

Ce matin, nous avons organisé une réunion de la formation République centrafricaine, relevée et rehaussée par la présence du Président de la République et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga. La venue de S. E le Président Touadera lance un signal fort à la communauté internationale quant à sa détermination et à celle de son gouvernement à conduire les efforts visant le retour de la paix et de la sécurité en République centrafricaine. Les membres de la formation ont renouvelé unanimement au chef de l'État leur engagement ferme et constant à poursuivre la collaboration fructueuse avec le Gouvernement centrafricain et à collaborer avec l'ensemble du système des Nations Unies, sous le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, que je salue et remercie pour l'excellente coopération avec la formation, avec les organisations régionales et sous-régionales ainsi qu'avec les partenaires internationaux, pour soutenir les efforts en faveur de la pérennisation de la paix en République centrafricaine.

Nous avons pu recueillir le soutien des membres pour le programme de travail de la formation, qui a été présenté au Conseil récemment et qui consiste principalement à consacrer une réunion à chacun des trois piliers du plan national de relèvement, réunissant toutes les parties prenantes concernées – ONU, Union européenne et Banque mondiale – afin de discuter de la meilleure façon de soutenir les efforts du Gouvernement et de ses partenaires. À cet effet, nous allons intensifier notre coordination et notre collaboration avec les trois principaux partenaires en charge de la mise en œuvre du plan de relèvement, sous le leadership des autorités centrafricaines : l'ONU pour le premier pilier, à savoir soutien à la paix, à la sécurité et à la réconciliation, l'Union européenne pour le deuxième pilier, à savoir renouvellement du contrat social entre la population et le Gouvernement, et la Banque Mondiale pour le troisième pilier, en l'occurrence promotion de la reprise économique et appui aux secteurs productifs.

En proposant ce programme de travail pour les mois à venir, la formation a un objectif ambitieux pour le moyen et long terme. Il consiste à faire de la République centrafricaine un des modèles de succès pour l'ONU et la consolidation de la paix de manière générale, et du concept de pérennisation de la paix, consacré l'année dernière par la résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité et la résolution 70/282 de l'Assemblée générale, en particulier. En effet, les principaux éléments nécessaires à la pérennisation de la paix sont les suivants : premièrement, la responsabilité des autorités nationales dans l'identification et la traduction des priorités nationales en stratégie, ce qui se traduit par le plan national de relèvement et de consolidation de la paix, et deuxièmement, le rôle de la Commission de consolidation de la paix en termes de plaidoyer, coordination des efforts et plateforme rassemblant les différents acteurs de la consolidation de la paix.

Nous sommes confiants que les mécanismes de coordination existants ou sur le point d'être finalisés permettront de faciliter la coordination entre les partenaires clefs et donc la mise en œuvre du plan national de relèvement. Il convient ici de rappeler que la Commission de consolidation de la paix demeure engagée à faciliter la coordination des différents acteurs ici à New York et à s'assurer de la complémentarité des efforts. À cet égard, j'ai l'intention de me rendre en République centrafricaine prochainement afin de pouvoir échanger avec les principaux partenaires nationaux et internationaux présents dans le pays sur les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre du plan national de relèvement, ainsi que sur les voies et moyens d'optimiser notre soutien au Gouvernement en vue de surmonter ces défis. Je compte à mon retour m'entretenir avec les membres de la formation ainsi que les membres du Conseil, afin de prendre les mesures nécessaires pour appuyer les autorités nationales.

Pour conclure, j'aimerais remercier les pays de la région pour leur engagement constant auprès de la République centrafricaine, ainsi que pour la plus récente de leurs initiatives de médiation impliquant l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur

la région des Grands Lacs, avec le Congo, le Tchad et l'Angola. J'aimerais également saluer les efforts du Conseil qui visent à maintenir la République centrafricaine parmi les priorités de son programme de travail. L'organisation d'un dialogue interactif sur l'initiative africaine de médiation illustre parfaitement cet engagement et permettra aux membres du Conseil d'explorer les possibilités de soutien à cette initiative.

La Commission de consolidation de la paix se tient prête à apporter son soutien plein et entier, sachant que tous les acteurs impliqués dans ce processus sont membres de la formation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hilale de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je remercie la présidence britannique d'avoir organisé cette importante séance publique. Outre le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et le Représentant permanent du Maroc, M. Omar Hilale, je voudrais remercier tout particulièrement S. E. le Président Touadera pour sa venue ici à New York et pour la déclaration importante qu'il vient de prononcer devant le Conseil.

Le Président Touadera sait combien le Conseil est mobilisé en appui à son action pour faire de la République centrafricaine un succès exemplaire dans la réconciliation et la stabilisation. Il peut compter sur un soutien sans faille de notre part, et nous saluons aussi l'engagement du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), M. Parfait Onanga-Anyanga, qui est présent au quotidien aux côtés du Président Touadera en République centrafricaine.

La République centrafricaine n'est pas encore pleinement stabilisée; les combats se poursuivent entre groupes armés. Cela a été dit, et il faut le redire : ceux-ci sont animés par une logique criminelle de prédation, de contrôle des territoires et des ressources, de perpétuation de la violence, déconnectée de toute revendication politique. La France condamne avec la plus grande fermeté ces opportunistes criminels qui prospèrent sur la souffrance des civils et sur l'instabilité. Dans ce contexte, je voudrais souligner trois principaux messages.

D'abord et avant tout, un message de soutien au Président Touadera et à son action. Comme nous le savons tous, il a été élu démocratiquement dans d'excellentes conditions, par une large majorité de citoyens centrafricains, et cela sur l'ensemble du territoire. Il s'est immédiatement positionné comme le Président de tous les Centrafricains, avec un programme de réconciliation et de réforme. Son discours d'investiture a été salué comme un modèle du genre, et ses déplacements en province, comme encore à Bambari et dans la Ouaka dimanche dernier, témoignent de son engagement.

Chacun sait que le Président Touadera ne ménage aucun effort pour traduire en actes son message de paix, de justice, de réconciliation et de réforme. Je pourrais multiplier les exemples, mais je n'en citerai ici que deux, très révélateurs : la mise en place de la plateforme pour le dialogue et le désarmement, dont il supervise lui-même les travaux; et sa propre idée que soit composée une compagnie mixte des Forces armées centrafricaines (FACA) intégrant des anciens combattants démobilisés, pour laquelle il a demandé l'appui de la mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine.

Il s'engage dans une dynamique de reconstruction durable de son pays en veillant à traiter les causes profondes de la crise, en particulier l'impunité des responsables de crimes, impunité qui a trop longtemps nourri les cycles de violence en République centrafricaine. Son engagement pour la Cour pénale spéciale et pour la restauration de la justice nationale en témoigne. Le Président Touadera est convaincu, comme nous le sommes, que la crise qui a meurtri son pays trouvera sa solution dans la coopération régionale, et dans cette logique, il a immédiatement rendu visite aux chefs d'État dans la région. Pour tous ces éléments, et d'autres encore, il peut être assuré du soutien sans faille de la France, et je crois pouvoir le dire, de l'ensemble du Conseil, à son action.

Mon deuxième message est celui d'un soutien total à l'action de la MINUSCA et de son chef, le Représentant spécial, M. Parfait Onanga-Anyanga. Le Conseil de sécurité a déployé la MINUSCA pour appuyer le Président Touadera, et son mandat complexe est à l'image des nombreuses actions à réaliser en République centrafricaine. Le chemin parcouru est d'ores et déjà considérable, même si les défis restent nombreux.

La MINUSCA est aujourd'hui un partenaire pleinement opérationnel. Elle a un mandat robuste et complet centré sur l'objectif stratégique de réduction de la présence des groupes armés et de la menace qu'ils représentent en République centrafricaine. À cet égard,

je voudrais adresser un message d'appui à la MINUSCA, en particulier dans ses dernières actions accomplies au centre du pays. C'est en agissant avec fermeté, y compris en utilisant la force pour défendre son mandat, que la MINUSCA établit sa crédibilité et démontre aux groupes armés que seule la voie politique existe.

Au titre de l'accompagnement international de la République centrafricaine, je voudrais aussi souligner les premiers résultats de la mission militaire de formation de l'Union européenne, qui a achevé la réforme et l'entraînement d'une première compagnie des FACA. Un premier bataillon complet aura été formé d'ici le mois de mai.

Mon troisième message, c'est la nécessité de travailler, ensemble et de façon coordonnée, dans la même direction. Nous sommes beaucoup à aider la République centrafricaine à se rétablir. Il y a l'ONU bien sûr, les autres partenaires internationaux, comme la Banque mondiale et la Banque africaine; les partenaires régionaux, comme l'Union africaine, bien sûr, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union européenne; et les partenaires bilatéraux. Cette attention est une bonne nouvelle. Elle a des effets positifs, comme l'a montré la mobilisation financière à Bruxelles en novembre, à laquelle la France a annoncé une contribution de 85 millions d'euros sur 3 ans.

Mais cette mobilisation générale, encore une fois nécessaire, n'est bénéfique que si elle est parfaitement coordonnée pour éviter la concurrence des efforts ou leur duplication. *In fine*, l'important est que l'aide bénéficie vraiment à la stabilisation et au développement de la République centrafricaine. Ce rôle de coordination est absolument fondamental. Il revient notamment, et entre autres, à la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, dont je salue l'action et qui s'est réunie ce matin sous la présidence marocaine.

Cette mobilisation générale n'est aussi bénéfique que si elle s'inscrit dans le même référentiel, et toujours en appui au Président Touadera et à son gouvernement. Le cadre de référence est clair : il est celui énoncé par les Centrafricains eux-mêmes au Forum de Bangui; repris dans le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine et par le Président de la République dans son programme; et consacré dans les résolutions du Conseil.

Nous avons la chance de soutenir une dynamique qui peut être vertueuse et ramener une stabilité durable dans le pays. C'est ce pour quoi le Président Touadera été élu, et c'est aussi la raison de l'engagement du Conseil. Dans ce cadre, nous proposerons dans les prochains jours un projet de déclaration présidentielle du Conseil de sécurité. Le Président Touadera peut être une nouvelle fois assuré de tout notre soutien dans son noble mandat.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je souhaite la bienvenue à S. E. le Président Touadera et je le remercie profondément de sa présence parmi nous aujourd'hui. Je le remercie également des messages importants que contient sa déclaration et qui, certes, reflètent les défis considérables auxquels la République centrafricaine est confrontée, mais, dans le même temps, affirment la volonté du peuple de ce pays, fermement déterminé à surmonter toutes les difficultés.

Préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République centrafricaine et restaurer l'ordre constitutionnel par l'adoption d'une loi portant création d'une cour constitutionnelle et d'autres institutions – voilà quelques-unes des mesures fructueuses qui ont été prises récemment. Nous voici aujourd'hui à un tournant décisif, puisque la crise qui a éclaté à la fin de 2012 est réglée, ainsi que les violences et les crises récurrentes qui ont souvent ébranlé le pays depuis son indépendance, et qu'une paix durable est maintenant instaurée. En conséquence, nous voudrions évoquer les quelques priorités ci-après.

Premièrement, la réconciliation nationale est la première des priorités pour que la paix repose sur des fondations solides. Nous appuyons donc tous les efforts du Président Touadera et affirmons l'importance d'un processus ouvert à tous, dans l'objectif de restaurer le tissu social et de répondre aux griefs, en particulier ceux exprimés par les groupes marginalisés, notamment les réfugiés et les déplacés. Nous soulignons également qu'il importe que tous les partenaires régionaux et internationaux se mobilisent à l'appui de ces efforts. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'initiative de médiation africaine lancée au dernier sommet d'Addis-Abeba, d'autant qu'elle inclut l'Union africaine, les organisations régionales africaines et les principaux pays de la région, qui ont tous offert un appui d'importance critique à la République centrafricaine, sans lequel il lui aurait été impossible de sortir de la phase de transition. Ces partenaires régionaux sont les plus qualifiés pour promouvoir la réconciliation

nationale et habiliter les efforts du Président Touadera, dans la mesure où ils fournissent l'appui international nécessaire. Nous nous félicitons également du dialogue constant qu'entretiennent le Conseil de sécurité et l'Union africaine pour déterminer la meilleure manière d'appuyer cette initiative et de garantir la cohérence des efforts entre les partenaires.

Deuxièmement, nous affirmons l'importance de mettre un terme à la violence des groupes armés, qui fait payer un très lourd tribut aux civils et aggrave la situation déjà difficile du pays. À cet égard, je souligne l'immense responsabilité qu'endosse la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), ce qui nous oblige à la doter des moyens nécessaires pour qu'elle s'acquitte de son mandat. L'examen stratégique dudit mandat a marqué une étape importante à cet égard. Il a confirmé la nécessité de mettre fin aux activités des groupes armés. En conséquence, la participation, à titre volontaire, des groupes armés dans le processus de désarmement, démobilisation et réintégration est l'un des principaux piliers de la réconciliation, et la communauté internationale doit éviter de commettre les erreurs qui ont conduit aux précédents échecs dans l'histoire de la République centrafricaine. Nous devons mobiliser les ressources nécessaires pour reconstruire les forces nationales de sécurité et de défense sur la base du professionnalisme, du pluralisme et de la discipline, afin de rétablir l'autorité de l'État sur l'intégralité du territoire national.

Troisièmement, instaurer une paix durable exige une vision à long terme pour rétablir les institutions de l'État et jeter les bases du relèvement économique et du développement. Nous nous félicitons donc des mesures importantes qu'ont prises les autorités, notamment avec le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, qui recense les priorités nationales des cinq prochaines années. À cet égard, nous nous félicitons que les partenaires aient exprimé leur appui à ce Plan lors de la Conférence de Bruxelles et de la Conférence de solidarité de l'Union africaine, tenue à la suite du dernier Sommet de l'Union, dans l'intention de promouvoir la contribution des nations africaines à la consolidation de la paix en République centrafricaine. À cet égard, je tiens à souligner l'importance de la Commission de consolidation de la paix, plateforme qui réunit de nombreux partenaires régionaux, nationaux et internationaux. La Commission a un rôle important à jouer pour coordonner les efforts à l'appui des priorités nationales; outre sa relation avec le Conseil de sécurité, elle dispose des savoir-faire nécessaires pour assurer la réussite du Plan et faire de la durabilité de la paix une réalité concrète.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Touadera de sa présence au Conseil de sécurité pour nous présenter un exposé cet après-midi, ainsi que de ses inlassables efforts pour promouvoir la paix et le développement en République centrafricaine. Nous savons que les défis auxquels il est confronté sont nombreux, mais nous savons aussi qu'il a déjà consolidé certains acquis. Nous sommes prêts à œuvrer à ses côtés pour reconstruire la République centrafricaine. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Ladsous et l'Ambassadeur Hilale de leurs exposés. Nous nous félicitons des nombreux engagements pris par les amis et partenaires de la République centrafricaine lors de la Conférence des donateurs qui s'est tenue en novembre. Ensemble, nous ne devons pas relâcher notre attention et honorer ces engagements et promesses.

Le Gouvernement du Président Touadera est la pierre angulaire et le guide de ces efforts. Nous savons pouvoir compter sur son leadership et sa vision tandis qu'il s'emploiera à étendre l'autorité de l'État, à mettre en place les institutions, à lutter contre l'impunité, à promouvoir la réconciliation et à désarmer les groupes armés, avec l'appui de ses amis et partenaires. Les États-Unis se sont engagés à l'aider à reconstruire et à professionnaliser les forces armées, la police et la gendarmerie, conformément à sa politique de sécurité nationale et au Plan national quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix. Nous estimons qu'un processus véritable de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration ne pourra être mis en œuvre durablement que s'il intervient en parallèle à une réforme véritable du secteur de la sécurité.

En ce qui concerne le processus de démobilisation, rapatriement et réintégration, nous convenons que le Gouvernement de la République centrafricaine doit pouvoir exercer son autorité sur l'ensemble de son territoire. Les éléments armés doivent comprendre que leur avenir ne réside pas dans un activisme en marge de la société, mais exige qu'ils soient des citoyens productifs, qui apportent une contribution à la République centrafricaine. Leur avenir, leur sécurité et leurs moyens de subsistance sont intimement liés à la stabilisation et au relèvement à long terme de la République centrafricaine.

Ce ne sera pas un processus facile. Ce ne sera pas non plus un processus rapide, et il ne s'agira pas de fermer les yeux devant certains crimes en accordant une amnistie générale. Mais il nous faut aussi admettre que les membres de groupes armés sont souvent réticents à déposer les armes tant qu'ils ne savent pas qu'ils auront un rôle à jouer et que leurs voix seront entendues au sein de leur gouvernement, notamment dans le secteur de la sécurité. Nous continuerons d'insister pour que les membres des services de sécurité fassent l'objet d'une enquête approfondie, pour qu'ils représentent toute la diversité ethnique du pays et reflètent un équilibre régional, de manière à faire prévaloir une composition équitable. Il serait inacceptable que les citoyens aient peur de se rendre dans certaines régions de la République centrafricaine ou de quitter certaines enclaves. Nous savons qu'un jour, les forces de sécurité de la République centrafricaine seront marquées par leur diversité, leur professionnalisme et leur entraînement, seront composées de citoyens de confessions et d'origines variées, et pourront protéger effectivement la totalité du pays.

Nous félicitons la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) de ses efforts pour coopérer étroitement avec le Gouvernement de la République centrafricaine, dans le but de reconstruire les services de sécurité d'une manière qui promeut et renforce véritablement les capacités de la police, de la gendarmerie et de l'armée. Les programmes initiaux de la MINUSCA, lancés avant le processus de désarmement, démobilisation et réintégration dans certaines zones parmi les plus fragiles de la République centrafricaine, ainsi que ses initiatives novatrices de réduction de la violence communautaire, ont jeté les bases d'un partenariat plus robuste entre la République centrafricaine et la communauté internationale concernant le renforcement de la planification stratégique et des réformes.

La violence des affrontements observés récemment à Bambari nous rappelle qu'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Nous félicitons la MINUSCA d'être prête à prendre des risques pour appuyer le Gouvernement, pour protéger les populations civiles et pour assurer la sécurité de la République centrafricaine. Je voudrais également prendre un moment pour souligner que cette semaine a marqué le premier anniversaire de l'adoption de la résolution 2272 (2016) sur l'exploitation et les atteintes sexuelles commises par les soldats de la paix. La MINUSCA a pris des mesures dans la bonne direction, mais nous n'avons pas encore réglé définitivement ce problème. Nous devons continuer à œuvrer à la prévention des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, faire en sorte que les auteurs répondent de leurs actes et aider les victimes à recevoir l'assistance dont elles ont besoin.

Pour terminer, nous nous faisons une joie de déployer des efforts pour faire de la MINUSCA une mission de maintien de la paix encore plus efficace et plus efficiente.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais saluer le présence du Président Touadera, de la République centrafricaine, à la séance d'aujourd'hui et remercier le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et l'Ambassadeur Hilale de leurs exposés.

Grâce aux efforts concertés du Gouvernement et du peuple centrafricains et des autres partes prenantes, la République centrafricaine a achevé son processus de transition politique et a entamé une nouvelle phase d'édification de l'État. À l'heure actuelle, la République centrafricaine poursuit son processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement et sa réforme du secteur de la sécurité et s'emploie activement à rétablir la stabilité nationale et à promouvoir la réconciliation, avec des résultats positifs. La Chine se félicite de cette évolution et félicite le Gouvernement de la République centrafricaine pour les efforts déployés sous la houlette du Président Touadera.

Dans le même temps, nous devons être conscients que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers, compte tenu de la situation en matière de sécurité dans le pays. Il reste encore beaucoup à faire pour reconstruire l'État et il subsiste des obstacles à une paix et une stabilité durables. La question de la République centrafricaine ne peut être résolue que grâce à un dialogue politique inclusif mené par les Centrafricains, visant à parvenir à la réconciliation nationale et à trouver une solution définitive, adéquate et viable.

Le dialogue mené par le Président Touadera représente pour le pays une occasion en or de parvenir à la stabilité et au développement. Tous les acteurs nationaux doivent agir dans l'intérêt du pays et du peuple centrafricain sur le long terme, régler leurs différends par le dialogue et la concertation et œuvrer de concert en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans le pays. Pour aider la République centrafricaine à parvenir à la paix et au développement, la communauté internationale doit respecter les buts

et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aider les Africains à régler leurs problèmes à leur manière. Elle doit également aider l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales à jouer un rôle de premier plan à cet égard. L'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'Union africaine et les autres organisations régionales et sous-régionales, doivent renforcer leur coordination avec le Gouvernement centrafricain en prenant pleinement en compte ses besoins et ses objectifs. Tous les efforts de médiation doivent aller de pair avec les efforts de réconciliation nationale.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a joué un rôle important pour préserver la stabilité dans le pays. La Chine encourage la MINUSCA à continuer de s'acquitter de son mandat. Lors de la visite qu'il a effectuée dans cinq pays africains, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Wang Yi, a indiqué que la Chine était prête et engagée à mener en Afrique une politique fondée sur la sincérité, des résultats concrets, les intérêts mutuels et la bonne foi; en défendant les valeurs de l'amitié, de la justice et des intérêts partagés; et en appuyant activement la cause de la paix et du développement en Afrique. Aux côtés de la communauté internationale, la Chine est prête à continuer d'apporter sa contribution aux efforts en faveur d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables en République centrafricaine.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier le Président Touadera de nous avoir fait part de son point de vue sur la situation qui règne dans son pays. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, et le Représentant permanent du Maroc de leurs exposés, qui ont été très instructifs.

La situation dans le pays demeure précaire. Les conflits intercommunautaires se poursuivent, la criminalité et le banditisme sont généralisés et les violences confessionnelles et ethniques font rage. Les organes gouvernementaux et de sécurité sont faibles ou inexistants dans de nombreuses régions du pays. En dépit de quelques évolutions positives en matière de sécurité dans la capitale, des affrontements sanglants persistent entre les groupes armés dans le centre et le nord du pays, dans le cadre d'une lutte d'influence. Les événements qui se sont produits le mois dernier dans les environs de Bambari illustrent malheureusement cette réalité.

Il est évident que dans cette situation difficile en République centrafricaine sur le plan militaire et politique, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine joue un rôle important de stabilisation. Toutefois, étant donné la situation sur le terrain, nous constatons que les Casques bleus doivent souvent jouer le rôle de brigades de pompiers. Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation sociale, économique et humanitaire en République centrafricaine, ainsi que par la pénurie persistante de financements pour répondre aux besoins humanitaires du pays. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire sans entraves et le Gouvernement à créer les conditions propices au retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers.

Les autorités centrafricaines doivent agir simultanément sur plusieurs fronts pour assurer le bon fonctionnement du système judiciaire. Dans ce contexte, il faut mettre l'accent sur le rétablissement des capacités nationales. Les mesures provisoires d'urgence prises par les soldats de la paix et la création tant attendue de la Cour pénale spéciale ne sont pas une panacée pour les problèmes auxquels se heurte le pays en matière de lutte contre l'impunité. En outre, comme le montre l'expérience internationale, les tribunaux ayant une composante internationale entraînent des coûts très élevés et, en général, ne sont guère efficaces.

Nous voudrions également attirer l'attention sur les obligations des groupes armés en ce qui concerne l'octroi de l'amnistie générale. À cet égard, nous devons agir avec prudence. Nous ne devons pas oublier le Forum de Bangui de 2015, à la suite duquel un appel avait été lancé pour lutter contre l'impunité.

Il est évident que le pays a besoin de réformes profondes et doit se moderniser. Il faut donner une impulsion au processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement, avec l'appui de la communauté internationale et de la médiation régionale. À cet égard, nous saluons l'initiative de l'Union africaine de lancer un processus de réconciliation entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés, avec l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, de l'Angola, de la République démocratique du Congo et du Tchad.

Nous saluons également l'initiative du Président Touadera visant à donner un caractère plus inclusif au

processus de réconciliation nationale, ainsi que son intention de coopérer avec tous les groupes armés. Nous devons saisir cette occasion et tirer profit de l'intérêt que manifestent ces groupes à participer à la vie politique nationale pour mettre un terme à la violence.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : C'est pour le Japon un grand plaisir que de souhaiter la bienvenue au Président Touadera au Conseil de sécurité aujourd'hui. Sa présence témoigne de l'engagement ferme de son gouvernement en faveur de la consolidation de la paix et la reconstruction du pays. Nous nous félicitons de la détermination du peuple centrafricain, comme en témoignent le Forum de Bangui et les élections, dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité.

Face à la forte appropriation nationale, les partenaires régionaux et internationaux font de plus en plus preuve d'engagement et d'unité dans le cadre de leur appui au Gouvernement centrafricain. Je salue tout particulièrement les efforts consentis avec dévouement par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les pays qui lui fournissent des contingents. Je tiens à assurer le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Onanga-Anyanga, de l'appui du Japon aux positions dynamiques et robustes de la Mission.

J'ai déjà eu le plaisir de prendre la parole en présence du Président Touadera ce matin à la Commission de consolidation de la paix; par conséquent, je serai bref.

Les dirigeants des groupes armés qui n'ont pas encore déposé les armes doivent comprendre que le processus de paix et de reconstruction offre plus d'avantages que la guerre. L'extension de l'autorité de l'État est une priorité absolue pour faire bénéficier aux populations les dividendes de la paix et pour éviter la marginalisation. Le Japon continuera à participer aux efforts de reconstruction en aidant les personnes les plus vulnérables, notamment les réfugiés et les déplacés. C'est pour cette raison que nous avons décidé récemment de débourser 15,3 millions de dollars pour financer de nouveaux projets d'aide au profit de la République centrafricaine et des populations vulnérables dans les pays voisins.

Le Conseil est pleinement conscient de l'importance de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix. Nous ne pouvons nous permettre de laisser la République centrafricaine replonger dans l'instabilité. Le Japon est déterminé à soutenir le Gouvernement centrafricain, sous la direction du Président Touadera, dans le cadre des efforts conjoints que nous déployons pour instaurer une paix durable.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous sommes très heureux de voir S. E. le Président Touadera au Conseil de sécurité cet après-midi. Nous le remercions de sa présence et de ses remarques importantes. Elles sont extrêmement utiles et mettent les choses en perspective. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Ladsous et l'Ambassadeur Hilale, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés.

Bien que la République centrafricaine continue d'être confrontée à d'énormes difficultés, nous voyons avec satisfaction que la situation évolue de façon positive sous la direction du Président Touadera. Nous appuyons pleinement le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, élaboré par son gouvernement. La République centrafricaine a à n'en pas douter besoin de l'appui soutenu de la communauté internationale pour faire en sorte que ses efforts de reconstruction et de consolidation de la paix après le conflit soient mis en œuvre avec succès. Nous accordons beaucoup d'importance au rôle que joue la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous comptons sur elle pour accroître encore son efficacité, ce pour quoi elle aura besoin d'un soutien beaucoup plus important.

L'engagement actif de la Commission de consolidation de la paix, par l'intermédiaire de la formation République centrafricaine, demeure très important pour appuyer le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. La déclaration de l'Ambassadeur Hilale est très utile, et nous avons pris note de ce qu'il avait à dire. Les promesses faites à la Conférence de Bruxelles et à la Conférence de solidarité de l'Union africaine pour la République centrafricaine sont également les bienvenues et nous espérons qu'elles seront tenues.

Nous saluons également les efforts déployés par le Président pour entreprendre une réforme du secteur de la sécurité, et nous nous félicitons des progrès accomplis dans le domaine du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration et du rapatriement. En outre, nous prenons acte de ses efforts pour étendre l'autorité de l'État à tout le pays et pour amener les groupes armés au dialogue. Nous avons pris note de ce qu'il a dit tout

à l'heure concernant le défi auquel le pays est confronté dans ce domaine. La reprise de la violence dans diverses régions du pays est donc une source de grande inquiétude. C'est une indication que la pérennisation de la paix en République centrafricaine reste un défi sérieux et complexe. Il est donc nécessaire de redoubler d'efforts pour instaurer un dialogue national et une réconciliation sans exclusive afin de rétablir durablement la paix, la cohésion sociale et la stabilité.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'initiative de l'Union africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, dont l'objectif est de faciliter un accord entre le Gouvernement et les groupes d'opposition armés. Cela doit être réalisé sans permettre une quelconque impunité ou une quelconque concession au sujet de l'application du principe de responsabilité, de manière à créer les conditions politiques nécessaires à la paix, à la réconciliation, à la démocratie et à la stabilité dans le pays. Il y a trois jours, nous avons eu l'occasion de dialoguer de manière informelle avec le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine en République centrafricaine à propos de cette importante initiative africaine. Nous sommes très heureux d'entendre aujourd'hui les vues du Président Touadera la concernant. Nous croyons comprendre que l'objectif est d'appuyer le Président Touadera dans ses efforts pour promouvoir la réconciliation et la gouvernance inclusive, tout en faisant fond sur les conclusions du Forum de Bangui.

Pour conclure, je voudrais souligner à quel point il est important de soutenir le Président dans ses efforts visant à recueillir l'adhésion de tous ceux qui sont prêts à contribuer à la construction du pays et à établir les fondements d'une paix durable en République centrafricaine. Le Président n'aurait pas pu être plus clair quant à la complexité et à la difficulté des tâches à accomplir pour garantir la stabilisation du pays et entamer le processus de reconstruction. Nous sommes convaincus que l'initiative africaine sera une contribution importante à cet égard. Nous espérons que le Conseil enverra un message politique fort à l'appui de l'initiative africaine et que le Président demeurera attaché, comme il l'a dit, à un dialogue constructif.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : La présence de S. E. le Président Touadera au Conseil de sécurité aujourd'hui nous honore. Nous voudrions le remercier tout particulièrement de ses efforts pour instaurer la paix et la stabilité en République centrafricaine.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Ladsous et notre collègue l'Ambassadeur Hilale, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, de leurs exposés. L'Uruguay tient aussi à saluer le travail du Représentant spécial du Secrétaire général en République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga.

La séance d'aujourd'hui est une excellente occasion de réaffirmer l'engagement et l'attachement du Conseil à l'égard de la République centrafricaine, et d'appuyer la consolidation de la situation par tous les moyens afin d'éviter que le pays ne retombe dans le conflit. Nous tenons aussi à souligner que cette séance d'information publique favorise la transparence de nos travaux et encourage les membres du Conseil à exprimer publiquement leurs opinions.

À quelques jours du premier anniversaire de l'entrée en fonctions du Président Touadera, la République centrafricaine se trouve aujourd'hui dans une meilleure situation, avec le retour à l'ordre constitutionnel, un Président démocratiquement élu, la formation d'un nouveau Gouvernement et le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Un certain nombre de réformes en profondeur sont déjà en cours, y compris les réformes des secteurs de la sécurité, de la défense et de la justice, de même que les programmes de réconciliation nationale et de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement des ex-combattants. Il convient donc de féliciter le Gouvernement centrafricain et de lui renouveler notre appui, tout en l'encourageant à poursuivre dans cette voie.

Toutefois, plusieurs événements survenus ces derniers mois en République centrafricaine montrent que le Gouvernement se heurte encore à des défis importants. À cet égard, l'Uruguay exprime sa préoccupation face au constat figurant dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2017/94), qui indique que, ces derniers mois, la violence a augmenté, avec notamment des incidents sporadiques à Bangui, des attaques contre les soldats de la paix, ainsi que des affrontements de plus en plus fréquents et intenses entre les groupes armés en dehors de la capitale. L'Uruguay condamne dans les termes les plus énergiques le recours à la violence par les groupes armés. Nous demandons instamment aux groupes qui ne l'ont pas encore fait de rejoindre le dialogue mis en place par le Gouvernement pour régler les divergences existantes de manière pacifique.

La détérioration de la situation humanitaire dans le pays est une autre source de préoccupation.

Selon le récent rapport du Secrétaire général et comme M. Ladsous l'a mentionné ici, la moitié de la population de la République centrafricaine continue de dépendre de l'aide humanitaire, et il y a une insécurité alimentaire extrême. Dans ce contexte, il est indispensable que la communauté internationale continue d'encourager et de soutenir les efforts du Gouvernement pour restaurer la paix et la stabilité.

L'Organisation des Nations Unies a renouvelé son engagement envers le pays, notamment par l'intermédiaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et des activités de la Commission de consolidation de la paix. Il faut ici souligner le rôle vital que joue la MINUSCA dans la protection des civils, la promotion et la protection des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que l'appui qu'elle apporte aux autorités nationales en matière de renforcement des capacités, le tout dans un contexte opérationnel très exigeant.

Le récent décret présidentiel du 5 novembre a créé la structure institutionnelle pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Cadre d'engagement mutuel et du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, ce qui contribuera grandement à orienter les efforts des partenaires internationaux et à préserver le pacte politique de haut niveau passé entre le pays et la communauté internationale. À cet égard, nous réitérons que, pour que la coopération, sous toutes ses formes, avec la République centrafricaine soit couronnée de succès, elle doit être le résultat de consultations menées avec le Gouvernement et doit compléter les mesures mises en œuvre par les autorités nationales pour parvenir à la réconciliation dans le pays.

M. Cardi (Italie) : Je voudrais d'abord remercier S.E. le Président Touadera pour son exposé, ainsi que la Mission française de la présidence britannique pour cette séance. Je remercie aussi le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, pour sa présentation, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga, pour son travail sur le terrain.

Nous saluons naturellement les efforts la force de paix de l'ONU, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), pour empêcher que les groupes armés mettent en péril l'unité du pays et la sécurité des populations.

Nous sommes, comme les autres membres du Conseil, préoccupés naturellement par l'insécurité en République centrafricaine, et par la situation aussi du point de vue humanitaire qui demeure l'une des plus graves au monde. Bien que la situation sécuritaire et humanitaire demeure fragile, le pays se trouve vraiment à un tournant décisif de son histoire.

C'est pour cela aussi qu'au niveau bilatéral, l'Italie a soutenu le Gouvernement centrafricain depuis le début de son mandat, un soutien que le Président de la République, M. Sergio Mattarella, a manifesté directement au Président Touadera lors de sa visite à Rome l'année passée.

Notre pays est aux côtés du peuple centrafricain depuis longtemps. En octobre dernier, le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Mario Giro, a visité Bangui pour lancer des projets bilatéraux et pour inaugurer le siège de notre bureau de coopération, qui coordonne les nombreuses activités italiennes en République centrafricaine, où il y a une forte présence d'associations et d'organisations non gouvernementales, surtout catholiques. À cet égard, je voudrais souligner le rôle que ces organisations jouent dans la société centrafricaine, à différents niveaux, et mentionner aussi en particulier la Communauté de Sant'Egidio, un acteur actif dans la promotion du dialogue et du rapprochement entre les différentes composantes de la société centrafricaine, tout en assurant un renforcement des institutions gouvernementales, en pleine coordination avec le Gouvernement, l'ONU, l'Union africaine, les pays de la région, l'Église catholique et la communauté musulmane. Plus généralement, il est essentiel qu'il y ait un appui fort et convaincu de la communauté internationale au Gouvernement centrafricain.

Au niveau économique, nous avons écouté très attentivement l'intervention de l'Ambassadeur Hilale, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de la consolidation de la paix, qui nous a parlé des efforts de la Commission pour aider le Gouvernement à développer la plan national de relèvement. Il est important que le Conseil continue à soutenir l'activité de cet organisme. Il est aussi urgent que les vœux de la Conférence de Bruxelles, qui a été évoquée, se traduisent rapidement en réalité. L'Union européenne et ses pays membres restent aux côtés de la République centrafricaine.

Au niveau politique, l'Initiative africaine de médiation entre le Gouvernement et les groupes armés semble avoir la possibilité de créer les conditions

nécessaires pour aboutir à un accord de paix inclusif. Pour que cette initiative importante soit un succès, un plein succès, il est important d'assurer sa pleine coordination tant avec l'ONU qu'avec le Gouvernement centrafricain. Nous soutenons en particulier la nécessité d'un rôle actif du Président Touadera, en tant que représentant démocratiquement élu par ses citoyens.

L'objectif de toute initiative de médiation doit être le renforcement du Gouvernement et l'extension de son autorité à l'intégralité du territoire, afin de lui permettre de construire la sécurité et le développement du pays à long terme. La question de concilier l'exigence de justice avec l'inclusivité du processus de paix est centrale. À notre avis, la nécessité de terminer le conflit en République centrafricaine est prioritaire. La population civile attend le soulagement d'une paix durable, tout en sachant que l'impunité pour les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ne sera pas acceptée.

En conclusion, nous soutenons l'idée avancée par la France d'un document du Conseil avec un message clair de soutien au Gouvernement et à l'Initiative africaine, qui rappelle ainsi l'exigence de coordination avec les autres organisations régionales et l'ONU.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Touadera et le remercie de sa déclaration concrète et axée sur les résultats. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et le Représentant permanent du Maroc, M. Omar Hilale, pour leurs exposés informatifs.

L'Ukraine réaffirme son plein soutien aux efforts déployés par le Président Touadera et son gouvernement pour mettre le pays sur la voie du relèvement, de la stabilité et du développement. Il ne fait aucun doute que la tenue d'élections libres, pacifiques et démocratiques en 2016 a ouvert une nouvelle période dans l'histoire de la République centrafricaine. À cet égard, nous avons accueilli favorablement la Conférence internationale des donateurs sur la République centrafricaine, qui s'est tenue à Bruxelles en novembre 2016, laquelle a permis de mobiliser des ressources importantes pour stabiliser le pays et reconstruire ses institutions. Le cadre de responsabilité mutuelle signé par le Président de la République centrafricaine et le Secrétaire général adjoint à la Conférence constitue un important mécanisme d'engagement politique entre le pays et la communauté internationale.

Nous reconnaissons les défis auxquels sont confrontés les dirigeants de la République centrafricaine sur la voie de la paix et de la réconciliation. Comme d'autres délégations, la nôtre est profondément préoccupée par les activités grandissantes des groupes armés et leurs ambitions de contrôler une partie considérable du territoire national. Les affrontements persistants entre certains de ces groupes continuent de constituer une menace pour les civils, en particulier dans les régions centrales du pays.

Les derniers événements survenus autour de la ville de Bambari, résultats des tensions entre l'Union pour la paix en Centrafrique et la coalition dirigée par le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique ont montré que la situation sécuritaire dans le pays reste fragile. Cela étant, l'Ukraine soutient les efforts de paix et de réconciliation, y compris dans le cadre de la médiation parrainée par les États de la région et les organisations régionales, à condition que ces efforts soient entrepris en accord avec le Gouvernement de la République centrafricaine. Dans cette optique, l'accord conclu dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation entre le Gouvernement et l'ensemble des groupes armés pourrait servir d'outil pratique pour aider les dirigeants nationaux à persuader ces groupes de déposer leurs armes et de participer au processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement initié par le Président de la République centrafricaine.

L'Ukraine réitère son soutien à l'adoption et à la signature par les autorités centrafricaines du programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion, de la politique de sécurité nationale et du plan de développement de la police et de la gendarmerie. La mise en œuvre appropriée de ces documents stratégiques devrait faire progresser de manière significative le processus de désarmement et de réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine. Il serait difficile de surestimer le rôle essentiel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans la promotion de la paix et de la stabilité dans le pays. À cette fin, la coopération entre la MINUSCA et les autorités nationales est essentielle. Nous remercions le Représentant spécial, M. Parfait Onanga-Anyanga, pour ses efforts inlassables.

Qu'il me soit permis également de souligner l'importance d'un respect approprié du régime des sanctions imposé par le Conseil, qui a été renouvelé

par la résolution 2339 (2017). En tant que Président du Comité créé en application de la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, je voudrais souligner l'esprit de coopération entre le Comité et la République centrafricaine sur la question de la mise en œuvre du régime des sanctions. Lors de ma visite en République centrafricaine en mai 2016, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Président et un certain nombre de responsables afin de mieux faire connaître les sanctions, les mesures et les travaux du Comité en général. À New York, nous continuons à coopérer de manière constructive avec la Mission permanente de son pays.

De plus, en tant que Président du Comité, j'aimerais exprimer certaines préoccupations au sujet de l'échec de la mise en œuvre de certains éléments du régime des sanctions, en particulier l'interdiction de voyager et le gel des avoirs. À cet égard, bien que nous comprenions la nécessité d'appliquer une approche souple afin de ne pas perturber les efforts de réconciliation entrepris dans le cadre de diverses initiatives, j'appelle tous les États, notamment les États voisins et les organisations concernées, à recourir activement aux procédures d'exemption, conformément à la résolution 2339 (2017) et aux directives du Comité 2127 afin d'assurer le respect du régime existant, conçu par le Conseil pour apporter une contribution importante à la promotion de la paix et de la stabilité en République centrafricaine. Comme toujours, le Comité reste disposé à apporter son aide dans ce processus. Le Conseil peut compter sur nous.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information en présence du Président de la République centrafricaine. La délégation sénégalaise se réjouit donc de la présence parmi nous de M. Faustin Archange Touadera, qui dans le cadre de sa visite à l'ONU, ici à New York, a bien voulu prendre de son temps pour venir nous entretenir de l'évolution de la situation de son pays, en particulier des actions qu'il mène résolument, avec son gouvernement, pour un retour à la sécurité et à une paix durable dans ce pays afin de le placer définitivement sur la rampe du développement.

Le Conseil, rappelons-le, a déjà eu l'honneur d'accueillir ici le Président de la République centrafricaine il y a quelques mois, en juin dernier, sous la présidence française, pour traiter d'un sujet très important : la protection des civils en période de conflit armé (voir S/PV.7711). Je voudrais aussi adresser mes remerciements à l'Ambassadeur Omar Hilale, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Nos remerciements vont aussi à M. Hervé Ladsous et naturellement au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga.

Ma délégation voudrait rendre un hommage appuyé, mérité je dois le dire, au leadership du Président Touadera, en particulier dans ces efforts dirigés vers les différents groupes armés pour la recherche d'une solution politique à la crise dans son pays, à travers notamment le programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) mis en place et son comité consultatif et de suivi, auquel nous espérons bientôt une participation effective de l'ensemble des parties concernées. Nous sommes d'avis que le retour à la paix et à la sécurité demande un engagement et une parfaite synergie de l'ensemble des institutions centrafricaines, y compris donc, en plus du Président de la République, l'Assemblée nationale, qui doivent jouer chacune pleinement leur rôle dans le processus de reconstruction et de réconciliation nationale.

À cette nécessaire mobilisation interne il faut ajouter le maintien d'un soutien actif aux niveaux sous-régional et régional grâce à l'implication toujours bienvenue des organisations et des pays de la région dans le processus de stabilisation en Centrafrique. À cet égard, c'est avec beaucoup d'intérêt que le Conseil de sécurité a pris connaissance de l'initiative africaine pour un accord de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et les groupes armés, initiative portée par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, avec l'appui d'autres organisations comme l'Union européenne et l'Organisation de la coopération islamique. C'est compte tenu de cet intérêt que le Conseil de sécurité a d'ailleurs tenu en début de semaine un dialogue informel interactif avec le Représentant spécial de l'Union africaine en République centrafricaine, lequel a fait un exposé clair sur les tenants et les aboutissants de cette initiative.

Le Sénégal, à l'instar de la plupart des membres du Conseil y a apporté son soutien, d'autant plus volontiers que l'initiative nous a été présentée comme venant en appui aux efforts que le Président de la République centrafricaine déploie avec courage et lucidité dans le cadre de la sécurisation, de la stabilisation et de la réconciliation nationale. En effet, l'entendement de la délégation sénégalaise est qu'il faut nécessairement opérer une synergie entre les initiatives prises par

la région et les politiques engagées par les autorités centrafricaines, le tout conformément aux aspirations du peuple centrafricain telles qu'exprimées lors du Forum de Bangui, mais aussi avec le soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Nous sommes conscients que le Gouvernement centrafricain est attendu sur tous les fronts tant les défis sont immenses et les priorités multiples. Qu'il s'agisse du DDRR, de la réforme du secteur de la sécurité, de la réconciliation nationale, ou de la réponse aux besoins sociaux et humanitaires urgents de la population, le Gouvernement est sollicité. C'est la raison pour laquelle nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par M. Touadera pour le renforcement de l'engagement international afin d'accompagner la relance économique de son pays et la prise en charge des besoins croissants de la population centrafricaine, de même que ceux des réfugiés et des personnes déplacées, dont le nombre reste élevé. Dans ce cadre, il est urgent que les partenaires internationaux honorent leurs engagements, surtout ceux souscrits lors de la Conférence des donateurs à Bruxelles, au cours de laquelle des promesses évaluées à 2,2 milliards de dollars ont été annoncées. Il importe en effet de prendre conscience que sans un appui financier adéquat et, comme vient de le dire le Président Touadera, sans une formation technique adaptée et une logistique conséquente, les efforts en vue de maintenir la paix en Centrafrique pourraient être compromis. Dans la même veine, le partenariat entre la République centrafricaine et la MINUSCA nous semble une dimension essentielle dans la normalisation, surtout en ce qui concerne la restauration de l'autorité de l'État, et le travail effectué actuellement à Bambari est, pour nous, une illustration de la pertinence de ce partenariat, notamment dans son volet concernant le retour des autorités administratives et judiciaires dans cette localité stratégique.

C'est le lieu de rappeler également que le Sénégal s'investit dans le cadre de la MINUSCA en y déployant notamment une unité de police constituée, une unité de protection et de sécurité, une unité d'hélicoptères d'attaque ainsi qu'un général commandant de la composante militaire, ce qui porte les effectifs des forces sénégalaises au sein de la MINUSCA à 420 éléments. Le Cadre d'engagement mutuel décrit tout à l'heure par M. Ladsous nous paraît revêtir toute son importance dans ce cadre. Je puis assurer le Président de la République centrafricaine que mon pays restera engagé auprès de son gouvernement et du peuple centrafricain frère dans sa quête inlassable de réconciliation et de reconstruction nationale sous son magistère.

Pour conclure, ma délégation souscrit aux recommandations issues de l'évaluation de la MINUSCA effectuée en octobre dernier, en particulier celle qui relève que la tenue d'élections locales et l'approfondissement de la décentralisation seraient de nature à renforcer le processus de construction et de consolidation de la paix.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite la bienvenue à New York à S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président la République centrafricaine, et le remercie de l'analyse pénétrante qu'il a faite de la trajectoire de développement de son pays. Nous remercions aussi les intervenants qui ont présenté des exposés aujourd'hui – le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et le Représentant permanent du Maroc, M. Omar Hilale – de leurs mises à jour importantes. Je voudrais faire connaître les observations de mon pays sur trois grands aspects – politique, sécuritaire et humanitaire – de la situation.

Le Kazakhstan salue et appuie le leadership dont fait preuve le Président Touadera s'agissant de faciliter le dialogue politique sans exclusive, entamé le 12 octobre 2016, en faisant asseoir à la table de négociation les différents acteurs. C'est la seule façon de ramener la paix dans le pays. Nous saluons la décision du groupe anti-balaka de se joindre au dialogue. Nous louons la stratégie nationale de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, ainsi que le programme national de réconciliation et de cohésion sociale adopté en novembre 2016, qui doivent tous être rigoureusement appliqués.

Lancée il y a peu par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur les Grands Lacs, l'Angola, le Congo et le Tchad, l'initiative pour un accord de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et tous les groupes armés en République centrafricaine est une autre base possible de négociation. Le rôle de médiation que joue l'ONU dans le processus est central et doit être pleinement appuyé par la communauté internationale. Ces deux initiatives politiques doivent se compléter et se renforcer mutuellement pour accélérer au maximum la stabilisation de la situation en matière de sécurité sur le terrain.

Deuxièmement, les affrontements en cours dans de nombreuses parties du pays – en particulier les récents combats à Bambari entre l'Union pour la paix en Centrafrique et le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique – rendent actuellement la situation en matière de sécurité très fragile en République centrafricaine. Nous nous félicitons des actions militaires menées par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour protéger les civils et reprendre le contrôle de Bambari.

Le Kazakhstan condamne fermement les attaques contre les Casques bleus et les convois de l'ONU. En outre, ces groupes armés risquent de s'exposer à d'autres sanctions internationales, qui doivent être respectées strictement. Nous exhortons les structures et institutions régionales qui ont de l'influence à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la violence des groupes armés. Le Kazakhstan espère que le fonctionnement de la Cour pénale spéciale et la nomination du nouveau Procureur, avec le soutien de la MINUSCA, contribueront à la lutte contre l'impunité. Ce nouveau cadre juridique devrait inciter les groupes armés restants à s'associer au processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

Nous appuyons la coopération étroite entre le Gouvernement centraficain et la MINUSCA, une coopération que le Conseil doit poursuivre sur tous les fronts. Nous encourageons également le Gouvernement à assumer davantage de responsabilités pour reconstruire le pays, avec l'appui du système des Nations Unies et l'équipe de pays. Ces efforts doivent être menés en collaboration avec les organisations régionales, les institutions financières et toutes les parties prenantes, avec l'appui de la communauté internationale.

Troisièmement, nous félicitons le Président Touadera des efforts qu'il déploie pour relancer l'économie de son pays. La situation humanitaire demeure complexe. Près de la moitié de la population – environ 2 millions de personnes – dépend de l'aide humanitaire. Le nombre de personnes déplacées s'élève à près de 60 000 depuis octobre de l'année dernière. Le Kazakhstan estime, comme le Président Touadera, qu'il faut renforcer plus encore le lien entre sécurité et développement afin de jeter les bases de la stabilisation, de la réconciliation et du développement en République centrafricaine.

Il est de ce fait très important que les organisations et les gouvernements honorent les promesses de contributions à hauteur plus de 2,2 milliards de dollars qu'ils avaient annoncées à la Conférence de Bruxelles, le 17 novembre 2016. De même, une utilisation appropriée et prudente des fonds contribuerait beaucoup à la mise en œuvre du Plan national quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix. La récente conférence de solidarité de l'Union africaine sur la reconstruction et le développement après les conflits, ainsi que les efforts de consolidation de la paix en République centrafricaine lors de la conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba, sont de bons exemples pour ce qui est de promouvoir le développement et la réconciliation. Nous encourageons d'autres initiatives de ce type dans l'intérêt du pays.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que nous sommes prêts à participer aux efforts multilatéraux visant à soutenir le Président Touadera et la République centrafricaine sur la voie de la stabilité, de la paix et du progrès.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Hervé Ladsous et mon collègue l'Ambassadeur Omar Hilale du Maroc, Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Je voudrais également m'associer aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Touadera et le remercier de son analyse de la situation actuelle et des défis et possibilités auxquels fait face la République centrafricaine. Nous appuyons fermement les efforts que déploie le Président Touadera pour instaurer une République centrafricaine où tous les citoyens peuvent vivre en paix.

Le travail réalisé actuellement dans le cadre du processus officiel de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) revêt une importance particulière. Il est essentiel de continuer à promouvoir le dialogue national afin de faire fond sur les résultats du Forum de Bangui. Le Gouvernement, la région et la communauté internationale doivent parler d'une seule voix sur cette question, afin d'assurer une approche cohérente à l'égard des groupes armés et d'éviter de saper la confiance du public.

L'initiative africaine relative à un accord de paix et de réconciliation est des plus encourageantes. Elle doit être soigneusement coordonnée avec les efforts nationaux et doit appuyer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. La participation effective des femmes à tous les cadres de réconciliation, de justice transitionnelle et de DDRR est essentielle à l'obtention de résultats durables.

Mettre fin à l'impunité est une condition *sine qua non* d'une véritable réconciliation. Au Forum de Bangui, le peuple du pays du Président Touadera a lancé un appel à la justice sans équivoque. Il faut y répondre dans le cadre des processus convenus au niveau national, comme le Président l'a indiqué. Nous attendons avec intérêt le rapport sur les droits de l'homme qui sera établi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Ses conclusions doivent faire l'objet d'un suivi, surtout en vue de la mise en place de la Cour pénale spéciale. Nous encourageons le Gouvernement à tirer pleinement parti de l'appui fourni par la MINUSCA et la Cour dans le cadre de ses efforts pour améliorer l'application du principe de responsabilité.

Si la sécurité s'est améliorée à Bangui, dans le reste du pays, les populations continuent de vivre sous la menace de la violence. Nous sommes profondément préoccupés par les événements récemment survenus à Bambari, qui risquent de conduire à une partition *de facto* entre l'est et l'ouest. Pour éviter cela, il est essentiel que l'État rétablisse son autorité dans la ville. La visite que le Président Touadera y a récemment effectuée constitue un message très important. Nous avons entendu parler aujourd'hui de la situation humanitaire catastrophique et des nouveaux déplacements. Je suis heureux de dire que nous restons un donateur humanitaire majeur. Nous exhortons les autres pays à répondre à l'appel lancé aujourd'hui par le Président pour que de nouvelles ressources soient fournies à son pays. La protection des civils reste une priorité. Nous sommes encouragés par l'action énergique menée par la MINUSCA à cet égard à Bambari. Il sera nécessaire de prendre des mesures supplémentaires et de faire preuve de souplesse afin de s'adapter à l'évolution rapide de la situation.

Nous nous félicitons de la participation du Président Touadera à la réunion de la Commission de consolidation de la paix plus tôt dans la journée, et saluons l'intention de la formation d'intensifier ses efforts pour appuyer le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. Les efforts de consolidation de la paix sont importants pour rétablir et étendre l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et éviter une reprise généralisée des hostilités. Il en va de même des capacités de l'administration publique dans le pays.

J'insiste sur le fait qu'une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles doit s'appliquer à tous les Casques bleus et à tout le personnel des Nations Unies, tant en uniforme que civil. Nous notons avec une vive préoccupation que les allégations d'abus commis par le personnel des Nations Unies persistent en République centrafricaine. Les victimes, femmes et hommes, garçons et filles, doivent être protégées, assistées et indemnisées, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. L'ONU doit toujours avoir les moyens d'agir pour que les responsables répondent de leurs actes. Nous nous félicitons du rôle de premier plan que joue le Secrétaire général sur cette question, ainsi que de la vision qu'il a formulée concernant une nouvelle stratégie de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, qui met clairement l'accent sur les droits des victimes.

Enfin, il est impératif que nous continuions d'appuyer les efforts du Président Touadera et de son gouvernement et que nous restions résolus à appuyer une République centrafricaine pacifique en ce moment critique.

M. Llorentty Solíz (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, ma délégation voudrait saluer la présence de S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine. C'est un véritable privilège que de l'avoir parmi nous. Sa présence ici est non seulement la preuve de son engagement auprès de l'ONU, mais nous offre également une occasion extraordinaire d'appuyer les efforts consentis par son gouvernement et son peuple pour parvenir à une paix durable sur la base de la justice sociale.

La Bolivie voudrait également remercier de leurs exposés M. Ladsous et S. E. l'Ambassadeur Omar Hilale, Représentant permanent du Maroc.

Nous saluons les progrès et les efforts réalisés et prenons acte des difficultés rencontrées par la République centrafricaine pour parvenir à la paix. Nous assurons le Gouvernement démocratiquement élu de notre appui à la voie qu'il a tracée pour parvenir à la paix dans le cadre de sa souveraineté et de son indépendance.

La Bolivie tient à mettre en exergue et à saluer le travail accompli par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, ainsi que les effort qu'elle déploie pour stabiliser le pays à travers le respect scrupuleux de son mandat, l'octroi d'une aide humanitaire, la protection des civils, le désarmement, la paix et la sécurité. Nous sommes, par ailleurs, préoccupés par l'aggravation des violences ces derniers mois, qui touchent principalement les civils, exacerbent

l'instabilité politique, sociale et humanitaire et mettent en péril les citoyens de la République centrafricaine. Ces derniers font non seulement les frais de ces violences, mais en subissent aussi les conséquences humanitaires, en devenant des personnes déplacées ou des réfugiés.

De même, la Bolivie rejette catégoriquement le recours à la force. En tant que pays pacifiste, nous exhortons les groupes armés à déposer les armes et à renoncer aux intérêts sectaires de tout type qui entravent le dialogue et empêchent la consolidation des accords visant à mettre fin au conflit.

Nous prenons note de l'initiative africaine qui reprend les principaux points du Forum de Bangui, lequel avait défini les thèmes que les parties s'étaient engagées à examiner dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la justice, de la réconciliation, de la gouvernance et du relèvement économique, sans oublier, bien sûr, la question de la lutte contre l'impunité et la non-exclusion d'aucun groupe social ou politique du dialogue..

La Bolivie exhorte également la communauté internationale à continuer de contribuer activement à mobiliser des ressources adéquates pour aider la République centrafricaine à instaurer la paix et la justice sociale. Nous estimons que la participation des organisations régionales, de l'Union africaine et des pays voisins est essentielle et le restera dans le cadre des initiatives politiques visant à instaurer la paix et à générer un appui en faveur d'un processus de réconciliation durable, en apportant des solutions africaines aux problèmes de l'Afrique. Nous prenons note des efforts que déploie le Président de la République centrafricaine pour trouver des moyens de promouvoir le rapprochement, la paix et la compréhension sur la base d'un dialogue sans exclusive qui permettra de jeter les bases de la stabilité dont a besoin la population et de décider, au moyen d'une initiative centrafricaine souveraine et indépendante, de ce qui est le plus bénéfique au pays, dans le respect du droit, de la justice, de la réconciliation et de la paix.

Les éléments nécessaires à la réalisation de ces objectifs sont clairement définis, notamment un gouvernement démocratique, la coopération et la participation des organisations régionales, et la prise en compte du fait que la seule manière de régler les problèmes est de s'engager dans la voie politique, sachant que c'est aux Centrafricains qu'il appartient et qu'il incombe de régler ces problèmes, dans le respect de leur souveraineté, de leur indépendance et de leur intégrité territoriale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je tiens en premier lieu à souhaiter la bienvenue au Conseil au Président Touadera et à le remercier de son exposé, et je remercie les autres intervenants de leurs exposés.

Les 12 derniers mois ont été importants pour la République centrafricaine. Les élections pacifiques et crédibles qui ont abouti à l'élection du Président Touadera ont donné un espoir bienvenu à un pays qui est en crise depuis beaucoup trop longtemps. D'autre part, le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, adopté en novembre, montre clairement la voie à suivre. Il permettra au pays de laisser derrière lui le cycle de conflit. Dans cette entreprise, la République centrafricaine pourra compter sur l'appui de la communauté internationale, notamment 44 millions de dollars de la part du Royaume-Uni.

Ceci dit, la République centrafricaine a besoin d'autre chose que de plans et de promesses. Ce dont elle a vraiment besoin, c'est la concrétisation des efforts, que ce soit par le Gouvernement ou les membres de la communauté internationale, car comme l'ont malheureusement montré les 12 derniers mois, les progrès sont fragiles. L'espoir né en mars 2016 risque de laisser place à la violence, aux déplacements, à une situation d'urgence humanitaire et à la peur du passé. Après avoir parcouru un si long chemin, le risque d'un retour en arrière, le risque d'une détérioration de la situation et de la réapparition du chaos passé est une douloureuse réalité que nous devons affronter. Nous estimons qu'il faut réagir en quatre étapes.

Premièrement, le Gouvernement de la République centrafricaine, avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), doit trouver un accord avec les groupes armés afin qu'ils cessent de s'attaquer aux civils, et pour les amener à déposer les armes et à se démobiliser. Ils ne doivent pas être autorisés à faire dérailler les progrès pour servir leurs intérêts personnels à court terme.

Deuxièmement, il faut accentuer les efforts dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des factions de l'ex-Séléka et des groupes anti-balaka. Nous nous félicitons de la mise en place du

comité consultatif présidentiel, qui constitue le cadre officiel pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, tous les groupes armés étant représentés, comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui. Les efforts déployés à l'appui de la médiation, en particulier l'initiative africaine dirigée par l'Angola, sont tous bienvenus. Toute initiative doit consolider l'autorité du Président, être conduite en coordination avec l'ONU, et respecter la volonté du peuple centrafricain de mettre fin à l'impunité, comme l'a montré le Forum de Bangui.

Troisièmement, pour rétablir la stabilité à long terme, il est essentiel que les forces armées centrafricaines soient en mesure de garantir la sécurité et la stabilité que la population mérite. Cela signifie qu'il faut réformer les forces armées, et nous nous tenons prêts à fournir un appui au pays à cette fin.

Quatrièmement et enfin, si la République centrafricaine veut dépasser la violence, elle doit mettre l'accent sur la responsabilisation. Non seulement cela permettra de rendre justice à ceux qui ont souffert, mais cela adressera également un message clair aux groupes armés qu'ils ne peuvent tuer et mutiler en toute impunité. Le Conseil a donné son aval à la création d'une cour pénale spéciale et a chargé la MINUSCA de contribuer à sa mise en place. Nous attendons maintenant que ce projet se concrétise.

Pour conclure, la République centrafricaine se trouve à un tournant critique. Il est possible d'instaurer une paix durable, mais cette possibilité s'éloigne à mesure que se détériorent les conditions de sécurité. Le peuple centrafricain, qui a subi le conflit et le chaos si longtemps, et qui a échappé de peu à un génocide en 2014, mérite un avenir pacifique, et non un retour vers un passé empreint de haine. Nous nous tenons prêts à venir en aide au Président Touadera afin que la République centrafricaine puisse enfin rompre le cycle du conflit.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 16 h 55.